

Compte-rendu de Réunion Publique

Commission du Quartier 4.1

> Lapujade – Bonnefoy – Périole – Marengo – La Colonne

Le 19 juin 2017

> *Lieu* : Salle Félix Lavit

> *Participation* : 57 personnes

> *Élus présents* : Mme Hélène COSTES-DANDURAND, Adjoint au Maire en charge de la lutte contre le bruit, Maire de Quartier 4.1

> *Services municipaux présents* :

M. Julien (Mobilités Gestion réseaux, Toulouse Métropole), M. Couderc (Mission Cœurs de Quartier, Toulouse Métropole), Mme, MM Tolfo et Milhau Faugère (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole), (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole), Mme Tignol (Direction des Jardins et Espaces Verts), Mmes Bénet et Aldebert, M. Ehouman (Action territoriale, Maire de Toulouse)

> *Document support*: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

Mme Costes-Dandurand remercie l'assistance pour leur présence et présente l'ordre du jour:

- 1. Stationnement réglementé rue du Faubourg Bonnefoy*
- 2. Coeur de quartier Faubourg Bonnefoy et ses projets associés*
- 3. Point travaux*
- 4. Place Arago*
- 5. Questions diverses*

Mme Costes-Dandurand indique à Mme Cholet, une riveraine de la place Arago, venue avec caméra et micro dans l'objectif d'enregistrer la réunion publique, qu'elle n'est pas autorisée à filmer sans autorisation préalable des services de la Mairie. La riveraine refuse de stopper l'enregistrement et indique filmer en tant que journaliste d'une télévision associative « tv bruits ». Mme Costes-Dandurand lui répond qu'il lui est alors nécessaire d'avoir une invitation du service Presse de la Mairie or il est de principe constant de ne pas convier la presse aux commissions de quartier. La riveraine poursuit l'enregistrement et ce malgré rappel à l'ordre d'agents de la Police Municipale. Mme Costes-Dandurand demande à l'assemblée si des personnes présentes dans la salle s'opposent à ce que la riveraine les filme. Plusieurs personnes expriment leur désaccord. La riveraine refusant de stopper l'enregistrement, Mme Costes-Dandurand demande à être seule filmée afin que ni les agents municipaux, ni les riverains présents ne figurent sur l'enregistrement. Elle demande également à ce que la riveraine la tienne informée du moyen par lequel visualiser l'enregistrement. Mme Cholet n'a par ailleurs pas souhaité prendre connaissance de la liste des personnes s'étant opposées à l'enregistrement audiovisuel

L'enregistrement ayant couvert l'intégralité de la Commission de Quartier, il est susceptible d'avoir eu une influence sur l'ensemble des questions posées par l'assemblée

Mme Costes-Dandurand rappelle ensuite les règles du débat: présentation par les services, puis temps d'échange. Elle indique qu'il est également possible d'être informé de l'actualité du quartier en s'inscrivant sur Toulouse.fr, rubrique «Vos quartiers» ou en remplissant le flyer dédié.

Elle précise également qu'une fiche conseil pour lutter contre les moustiques tigre est disponible (Toulouse.fr, rubrique Environnement/Animaux dans la ville/Désinsectisation).

Elle rappelle par ailleurs que dans le cadre des travaux de doublement de capacité de la Ligne A du métro, celle-ci sera interrompue du 1^{er} juillet au 20 août 2017. Le numéro dédié 05 67 04 98 00 est à la disposition des voyageurs pour obtenir toutes les informations sur les

itinéraires de substitution.

Mme Costes-Dandurand annonce ensuite l'inauguration récente de la crèche Babilou, crèche privée située avenue de Lavaur et auprès de laquelle la collectivité a réservé 17 places. Une seconde crèche sera inaugurée à l'automne, près du jardin les Hauts de Bonnefoy.

D'autre part, dans le cadre de l'enveloppe participative 2016, une boîte à lire a été installée place de la Légion d'Honneur, et des éléments de fitness dans le jardin Lapujade. Elle rappelle le budget alloué à quartier (55400€) pour des dépenses d'investissement d'intérêt collectif sur le quartier. La création d'un jardin pédagogique à l'école Marengo Périole est notamment en projet pour 2017.

1. Stationnement réglementé rue du Faubourg Bonnefoy

Mme Costes -Dandurand donne la parole à M. Julien, de Mobilités Gestion réseaux , Toulouse Métropole.

Celui-ci indique que la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole disposent d'une politique de stationnement intégrée dans le schéma général des déplacements de l'agglomération et cohérent avec le Plan de Déplacement Urbain (PDU) existant. Les dispositifs de stationnement sont ainsi harmonisés à l'échelle de la métropole que ce soit le stationnement sur voirie, parcs en ouvrage, places PMR, stationnement privé, etc. Ainsi, le plan local de stationnement de la Ville de Toulouse répond à 3 objectifs:

- Améliorer le cadre de vie des habitants en favorisant leur stationnement à proximité de leur domicile ;
- Libérer les places de stationnement à proximité des commerces pour en dynamiser l'activité ;
- Favoriser également le report vers les modes alternatifs à la voiture (transports en commun, vélo, etc.), conformément au PDU.

Quatre types de réglementation sont appliqués selon le secteur: Centre-ville, ceinture centre-ville, Axes commerçants hors centre-ville, secteur résidentiel hors centre-ville soumis à pression, Cœurs de quartier (Cf. diaporama).

Sur la rue du Faubourg Bonnefoy, une forte pression en stationnement (env 30 à 40% de véhicules ventouses) a conduit à déployer le dispositif de stationnement réglementé, avec pour objectif de dynamiser l'activité commerciale en libérant des places au plus près des commerces et des activités (Cf. diaporama).

Ce dispositif existe déjà sur 12 axes de faubourgs, avec comme résultat de libérer 1/4 de places de stationnement, et d'accroître la rotation des véhicules.

Modalités de la réglementation (Cf diaporama).

Le périmètre s'étend du pont Raynal à la rue Lemaître, avec en complément l'extension de la

plage horaire actuellement en vigueur sur la place Boriès (138 places au total). Les courriers d'information à destination des riverains concernés ont été récemment distribués, la pose des horodateurs et la signalisation au sol sont en cours. Une plaquette d'information sera disponible dans tous les commerces, et est téléchargeable sur le site Toulouse.fr, rubrique Transports/Mobilité. Le stationnement réglementé prend effet à compter du lundi 26 juin 2017 et sera accompagné d'une surveillance régulière des services de Police Municipale pour s'assurer de son respect.

D'autre part, les conditions de stationnement difficiles (environ 50% de véhicules «ventouse») dans le quartier Marengo/La Colonne ont conduit à un projet d'extension du stationnement résidant qui sera présenté aux riverains concernés le 10 juillet 2017 à la Maison de la Citoyenneté Est.

Question: *Le stationnement est limité à 2h: Comment font les résidents?*

Éléments de réponse: La réglementation s'étend uniquement du lundi au samedi de 9h à 19h, le reste du temps étant gratuit pour les riverains. De plus, le périmètre ne concerne que la rue du Faubourg Bonnefoy. Par ailleurs, afin de limiter l'impact pour les riverains ne possédant pas de garage, Toulouse Métropole met à disposition sur son site internet une mise en relation avec les opérateurs sociaux qui proposent des places de stationnement vacantes dans leur parc, à un tarif avantageux.

Question: *Qui bénéficie des sommes collectées dans le cadre de ce dispositif?*

Éléments de réponse: Ces sommes sont fléchées par la loi pour des actions de mobilité.

Question: *On constate régulièrement du stationnement illicite de véhicules sur la place Boriès. Ces places seront elles matérialisées dans le cadre du stationnement réglementé?*

Éléments de réponse: Cette situation est tolérée de façon temporaire, le temps de la mise en place du stationnement réglementé le 26 juin.

Question: *Nous rencontrons des problèmes de stationnement rue Kléber et rue de l'Espérance: Quelle solution est-il possible d'y apporter?*

Éléments de réponse: Un rendez-vous sur site est prévu le 21 juin avec les riverains en compagnie de représentants des services techniques, dans le cadre des travaux de réfection de la rue Kléber prévus par le pôle territorial Est.

Question: *Je suis riveraine de la rue Kléber et loue actuellement un garage rue de l'Espérance: je suis régulièrement confrontée à des véhicules qui m'empêchent d'accéder ou de sortir de mon garage. Quelle solution pouvez-vous proposer?*

Réponse de Mme Costes- Dandurand: Je vous invite à me solliciter par écrit afin que les services techniques puissent étudier précisément votre demande et y apporter une réponse.

Question: *Dans la rue de la Colonne, beaucoup de véhicules stationnent en double file aux alentours de l'école des Ursulines, principalement du fait des parents d'élèves. Pouvez-vous intervenir?*

Éléments de réponse: Des places de stationnement seront libérées dans le cadre du déploiement du stationnement résidant dans cette zone, et permettront ainsi de limiter fortement ce phénomène.

2. Coeur de quartier Bonnefoy et ses projets associés

- ***La démarche Coeurs de quartier:***

Mme Costes Dandurand laisse la parole à M. Couderc, directeur de la mission Coeurs de quartier de Toulouse. Celui-ci présente les missions de sa direction, qui reposent sur 3 objectifs:

- Améliorer l'offre commerciale et les services de proximité
- Améliorer la qualité du cadre de vie
- Favoriser l'animation de la vie de quartier.

33 coeurs de quartier ont ainsi été déterminés, sur proposition des Maires de quartier, pour faire l'objet d'un plan d'actions avant 2020. Ainsi, 70 centralités commerciales hors centre-ville ont été repertoriées (Cf. diaporama), et ont été priorisées selon notamment le critère de la santé économique des commerces de proximité.

Ensuite, des études de commercialité ont été réalisées, suivies de diagnostics urbains et plans d'actions (Cf. diaporama).

Sur le quartier Bonnefoy, les études de programmation ont été réalisées par le Cabinet Dessen de Ville (notamment).

Mr Couderc rappelle l'historique de la concertation (Cf. diaporama), qui a commencé par la présentation du projet Linéo 9 en bureau de quartier, puis un micro trottoir auprès d'une cinquantaine de riverains du Faubourg), suivie des ateliers Coeur de quartier incluant tous les projets concomitants (Linéo, TAE). Lors de l'atelier suivant seront présentés les scénarii d'aménagement.

Question: À quoi correspondent les groupes dédiés mentionnés dans la présentation?

Éléments de réponse: Ces groupes sont principalement composés d'associations du quartier 4.1 représentant les riverains.

Mme Costes-Dandurand précise que certaines parties du quartier ne sont pas représentées, et propose d'élargir la concertation au-delà des associations. Elle rappelle également que tout riverain peut la saisir de problématiques d'ordre collectif, qui seront relayées aux services compétents afin qu'une réponse soit apportée.

- ***Le Projet Linéo 9***

Mme Costes- Dandurand donne la parole à M. Mathieu, chef de projet Linéo au SMTC-

Tisséo, qui rappelle que Linéo fait partie intégrante du projet Cœur de quartier Bonnefoy, mais également du projet Mobilités qui planifie les déplacements dans l'agglomération toulousaine pour les 15 prochaines années. L'objectif étant d'absorber les 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires prévus d'ici 15 ans dans l'agglomération.

Pour ce faire, ce projet s'appuie sur le report modal, la cohérence entre urbanisme et mobilités, et l'organisation des réseaux routiers (Cf. diaporama).

Le projet Linéo couvrira 10 axes sur l'agglomération d'ici 2020, avec:

- Plusieurs connexions au métro ;
- Une fréquence de passage inférieure à 10min (7min en heure de pointe pour Linéo 9), de 5h15 à 00:30 et 1h le weekend ;
- Des bornes d'information sur le temps d'attente aux arrêts ;
- De nouveaux bus articulés de 18m pour transporter plus de voyageurs.

La ligne Linéo 9, fusion des lignes 38 et 39, et dont la mise en service est prévue en septembre 2018, partira de l'Union Somport jusqu'à Empalot en passant par le Faubourg Bonnefoy, avec pour objectif de transporter 16 à 17000 voyageurs par jour sur la ligne (ce qui en fera la deuxième ligne du réseau).

La mise en service est prévue pour septembre 2018, pour un coût total d'aménagement de 5,2 m€ financés à 100% par le SMTC.

Le choix des aménagements de voirie sur le Faubourg Bonnefoy sera déterminé par le résultat des études et de la concertation du projet Cœur de quartier.

- ***Le Projet Cœur de quartier Bonnefoy:***

M. Canizares, de l'agence Dessen de Ville, prend la parole pour présenter le projet Cœur de quartier, et indique que son agence a été mandatée par Toulouse Métropole afin de réfléchir sur le devenir du Faubourg sous l'angle du renforcement du cœur de quartier.

Le quartier Bonnefoy est dense et possède beaucoup d'atouts qu'il est nécessaire de renforcer, notamment par le biais d'aménagements.

Le périmètre d'étude de ce cœur de quartier s'étend du pont Raynal jusqu'à l'avenue de Lavour: ainsi, ces derniers mois, le cabinet a réalisé un diagnostic et déterminé les enjeux du projet, puis commencé un travail sur des hypothèses d'aménagement en tenant compte de la contrainte d'un espace réduit (17m de façade à façade), des objectifs de centralité liés au cœur de quartier, et la nécessité d'un meilleur fonctionnement des transports en commun.

Les thématiques principales sur lesquelles poser les enjeux d'aménagement:

- La richesse patrimoniale (façades, etc.) du faubourg qui représente un atout sur lequel s'appuyer.

- La forte présence de commerces sur un linéaire relativement étendu. L'objectif de l'étude cœur de quartier étant de définir une centralité, en s'appuyant sur des éléments tels que le Casino (de par son attractivité) et la place Bories (susceptible d'accueillir une station de métro de la nouvelle ligne TAE).
- L'évolution de ce secteur dans le temps, qui se traduit aujourd'hui par la présence forte des véhicules, au détriment des autres usages et de la présence végétale.
- L'engorgement de la circulation dans le secteur

Sur la base de ces thématiques, 3 enjeux et objectifs d'aménagement ont été déterminés:

- Soutenir l'activité des commerces, par le biais notamment de la réglementation du stationnement et des aménagements renforcés pour les piétons ;
- Renforcer la centralité du faubourg, en proposant des aménagements de qualité sur un lieu identifié comme point central du quartier ;
- Concilier les enjeux de déplacement et de centralité sur un espace contraint.

Une caractéristique de ce secteur réside dans la dilatation de l'espace entre la rue Kléber et le Casino (constructions légèrement en retrait par rapport à l'avenue, avec des commerces en rez-de-chaussée) semble intéressante à exploiter par des aménagements spécifiques pour favoriser la centralité.

L'hypothèse de travail privilégiée par le cabinet (qui n'exclut pas pour autant les autres), est celle de la combinaison permettant de répondre à une amélioration à la fois des transports et du cadre de vie, par le biais d'un couloir de bus s'arrêtant à la rue Kléber et reprenant à son emplacement actuel (avant la rue d'Armagnac), ce qui permettrait de réaliser des aménagements qualitatifs tout autour de la place Bories.

Les différents scénarii d'aménagement du cœur de quartier en cours d'élaboration seront présentés au groupe dédié lors du prochain atelier de concertation prévu début juillet.

***Question:** Quel sera l'impact de l'aménagement visant à faciliter la circulation du bus, sur l'engorgement du trafic?*

Éléments de réponse: L'objectif est de prioriser la circulation du bus afin de fiabiliser le temps de parcours et ainsi d'inciter les usagers à utiliser ce mode de transport. L'aménagement ne résoudra pour autant pas toutes les difficultés de circulation à cet endroit.

***Question:** L'abonnement au bus est actuellement gratuit pour les personnes âgées. Monsieur le Maire a indiqué qu'il deviendrait payant. Qu'en est-il?*

Éléments de réponse: Une nouvelle tarification Tisséo sera appliquée à partir du 3 juillet prochain, avec des taux de réduction en fonction de l'âge et des revenus. Les informations détaillées sont disponibles sur le site Tisseo.fr.

Question: Lors des précédents ateliers autour du projet Linéo/Coeur de quartier, il a été évoqué l'implantation d'un plateau traversant au droit de l'école Bonnefoy, qui ne comporterait pas de couloir de bus. Qu'en est-il aujourd'hui?

Éléments de réponse: C'est le principe de réinsertion du bus dans la voie de circulation qui est à l'étude, avec plusieurs variantes qui ne sont pas encore tranchées.

Question: Dans vos hypothèses de travail sur la présence d'un couloir de bus, avez-vous envisagé le fait qu'il y ait moins de véhicules sur le faubourg du fait de l'arrivée de Linéo et de la présence de parkings relais en périphérie?

Éléments de réponse: Il est difficile d'estimer précisément l'impact de l'arrivée de Linéo sur le trafic routier. En revanche, une étude de simulation de trafic dynamique va être réalisée par Toulouse Métropole pour analyser le temps de parcours pour chaque mode de transport utilisé.

Question: L'implantation d'un couloir de bus n'empêchera-t-il pas la végétalisation de la rue du faubourg Bonnefoy en dehors du périmètre de la place Bories?

Éléments de réponse: L'objectif est de revégétaliser le Faubourg, sans se cantonner uniquement à la place Boriès.

Question: Comment envisagez-vous la circulation des vélos sur tout le tracé?

Éléments de réponse: Une bande cyclable dans un sens et une mutualisation du couloir bus dans l'autre sont prévus dans les différents scénarios d'aménagement.

Mme Costes-Dandurand précise que la priorité est de permettre aux vélos de circuler en toute sécurité sur la rue du Faubourg Bonnefoy.

Question: N'est-il pas possible d'envisager des pistes cyclables partagées avec les piétons sur les trottoirs comme à Strasbourg ou en Allemagne?

Éléments de réponse: La largeur de trottoir est insuffisante pour permettre d'envisager cette option.

Question: Une réunion sera-t-elle prévue pour présenter le scénario retenu aux riverains?

Éléments de réponse: Un atelier sera proposé courant septembre, et une réunion publique fin septembre 2017.

Question: Est-il prévu des aménagements pour améliorer la circulation en aval du Faubourg, en direction du centre-ville?

Éléments de réponse: Le couloir de bus actuel entre le chemin Lapujade et le pont Raynal est maintenu. De plus, un projet de réalisation d'un couloir de bus rue Matabiau est actuellement à l'étude, le tout dans l'objectif de fiabiliser le temps de parcours vers le centre-ville.

3- Point travaux

Mme Costes-Dandurand donne la parole à M. Tolfo du pôle territorial Est, qui présente les différents aménagements réalisés par le pôle territorial Est (Cf Diaporama):

- ***Les chantiers en cours ou réalisés au premier semestre 2017:***

- Sécurisation du passage piéton rue du Dr Bouvier ,
- Création d'une écluse et sécurisation des passages piétons chemin Caillibens ;
- Réfection complète de la rue des Champs Élysées ;
- Sécurisation de la traversée piétonne Carrefour Gloire/boulevard de la gare ;
- La campagne de sécurisation devant les écoles continue également: mise en place notamment de mobilier coloré (rues Reille, Soult, Masse)
- Sécurisation du double sens cyclable rue des Cheminots ;
- Pose de dispositifs en vue de réguler la vitesse excessive avenue Doumergue ;
- Chantier de rénovation des rues Kléber et du Réservoir ;
- Matérialisation du stationnement en chicane rue Sorel et Dessalles.

- ***Les chantiers à venir / à l'étude:***

- Sécurisation du carrefour rue de Périole/Rue Ortet (après l'été) ;
- Sécurisation du carrefour chemin Lapujade /rue Bêteille ;
- Réaménagement de la place Bêteille (à l'étude) ;
- Réaménagement du carrefour avenue de la Colonne et du chemin de Caillibens (à l'étude) ;
- Une étude globale est également en cours pour apporter des solutions d'aménagement permettant de faciliter le passage des camions de collecte de Toulouse Métropole dans les voies étroites.

4- Place Arago

Mme Costes-Dandurand indique avoir reçu depuis plusieurs années de nombreuses demandes de réaménagement de la place Arago. Partant de ce constat, elle a demandé au pôle Est d'étudier une réfection de la place ayant pour objectif de rétablir des circulations piétonnes aujourd'hui impossibles. Plusieurs concertations avec les riverains ont eu lieu sur ce projet. En parallèle un diagnostic phytosanitaire indépendant commandé par la Direction des Jardins et Espaces Verts, a démontré que les arbres de la place étaient malades, et avec une espérance de vie incertaine.

Une réunion d'information riverains sur site le 20 avril dernier n'ayant pas permis d'obtenir un consensus sur le devenir de ces arbres, un questionnaire a été bâti afin de recueillir un plus grand nombre d'avis. 1150 exemplaires ont ainsi été distribués, dans un rayon de 200m autour de la place (Cf diaporama).

À l'issue de cette consultation (le rendu du questionnaire étant fixé au 15 juin), 10% des riverains sollicités ont répondu, avec une majorité de ceux-ci s'étant prononcée pour le maintien des arbres en l'état (scénario1 – Cf diaporama).

D'autre part, il apparaît que dans le cadre du projet ToulouseEuroSudOuest, un budget dont le montant reste à déterminer pourrait être alloué à un projet d'aménagement structurant sur cette place. De ce fait, Mme Costes- Dandurand annonce avoir stoppé le projet de réfection des trottoirs sur la place Arago, en attente du rendu des études d'aménagement TESO sur ce secteur réalisées par l'architecte Joan Busquets et du phasage des travaux associé.

Ce phasage, accompagné du résultat du questionnaire, permettra d'organiser une concertation avec les riverains autour du futur aménagement de la place, dont les arbres resteront l'élément principal (les arbres abattus seront replantés).

***Question:** Quelles sont les mesures de sauvegarde et de protection envisagées pour les arbres de la place?*

Éléments de réponse: Madame Chaumette, Adjoint au Maire délégué aux Jardins et Espaces Verts et Mme Tignol, directrice des Jardins et Espaces Verts de la Mairie de Toulouse ayant rejoint l'assemblée, elles indiquent que cette question est prise en compte et fera l'objet d'une réponse ultérieure.

***Question:** Qui est responsable de la protection des arbres durant le chantier de construction actuellement en cours sur la place Arago?*

Éléments de réponse: Mmes Chaumette et Tignol indiquent que le contact a été pris avec la maîtrise d'œuvre du chantier pour demander la mise en place de mesures de sécurité visant à préserver les arbres.

En parallèle, un plan de gestion du patrimoine arboré est en cours de déploiement sur la Ville de Toulouse, et les arbres de la place Arago seront entretenus dans ce cadre.

5- Questions diverses

***Question:** De nombreux signalements ont été réalisés pour des véhicules ventouses dans les rues Aussonne, Michel Ange, sans effet.*

Éléments de réponse: Ce dossier particulier est connu des services d'Olivier Arzac, adjoint en charge de la sécurité, et est en cours de traitement.

***Question:** Est-il possible de faire intervenir des rondes de police Municipale dans le quartier*

Colonne pour faire face à la problématique des tags?

Éléments de réponse: Les agents de Police Municipale sont désormais sectorisés. Ainsi, les patrouilles seront plus régulières dans le quartier.

Mme Costes-Dandurand rappelle toutefois qu'il est important de signaler systématiquement ces dysfonctionnements en appelant le service Allô Toulouse (05 61 222 222 , 7j/7 , 24h/24). En cas de dysfonctionnements récurrents, le nombre de signalements recensés permet de donner plus de poids aux actions menées, notamment lors que celles-ci relèvent de la compétence de la Police Nationale.

En conclusion, Mme Costes-Dandurand indique qu'une réunion sur le plan local de stationnement sur le quartier Marengo/ La Colonne est prévue le 10 juillet 2017 à 18h30 à la Maison de la Citoyenneté Est.

Elle met fin à la séance en remerciant les participants pour leur présence.